

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2012)
Heft: 36

Artikel: Quel avenir pour les assurances vie à taux garantis?
Autor: Geinoz, Fabrice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quel avenir pour les assurances vie à taux garantis?

La multiplicité des offres de produits de prévoyance opacifie le marché.

En quinze ans, les taux sont passés de 3.25% à 1.5%. Explications avec Fabrice Geinoz, responsable marché des Rentes Genevoises.

Pourquoi le rendement des assurances vie baisse-t-il?

Les rouages de la machine économique semblent se gripper. La Finma, autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, a accordé aux compagnies d'assurances établies en Suisse la diminution de leur taux d'intérêt garanti à 1.50% au lieu du 1.75% en vigueur. Elle devra s'opérer d'ici au 30 juin 2012.

Quelles sont les raisons d'une telle dégringolade des taux?

Les marchés financiers ont largement contribué à cette décision. En plus de pratiquer le métier d'assureur, les compagnies d'assurances sont également d'importants établissements financiers. Dans les grandes lignes, les primes encaissées sont utilisées pour verser des prestations, couvrir les coûts de fonctionnement de la compagnie. Le solde du capital, la plus importante partie, est investi sur les marchés financiers pour tenter d'obtenir des rendements raisonnables afin de faire face à leurs engagements vis-à-vis des assurés sur le long terme.

Mais la situation économique actuelle n'est pas très favorable aux investissements...

Il faut bien comprendre qu'une compagnie d'assurances sur la vie a une vision sur le long, voire le très long terme. En effet, les assurés qui souscrivent à un contrat d'assu-

rance vie le font généralement sur des durées importantes, 20, 30 ou même 40 ans. Les contrats souscrits dans les années 90 bénéficiaient d'un taux de 3.25% pour les compagnies nationales, valables pour toute la durée contractuelle. Bon nombre de compagnies peuvent se retrouver dans une situation critique lorsqu'elles doivent verser un tel taux, alors qu'actuellement, les obligations de la Confédération à 10 ans rapportent moins de 1%. Comme ce type d'investissement sans risque fournit un faible rendement, cette situation peut pousser les compagnies à devoir prendre davantage de risques sur le marché des actions ou en monnaies étrangères. Mais que se passe-t-il quand ces placements ne remplissent pas leur rôle et pourraient même générer des pertes?

Reste pourtant l'immobilier, une valeur sûre?

Les assureurs en sont friands. Ce véhicule de placement est rentable pour autant que les biens aient été acquis avant les années de bulle immobilière. Aujourd'hui, le coût d'acquisition d'un immeuble, principalement sur l'arc lémanique, est tel qu'il fait inévitablement baisser son rendement.

On constate depuis une décennie la multiplication des offres de contrats d'assurance liés à des fonds de placement...

L'argument de ces investissements collectifs sur les marchés financiers est vendeur, car ce type de produit fait miroiter des rendements très élevés. Mais à y regarder de plus près ces dix dernières

années, si le capital investi a été préservé, c'est le mieux que vous auriez pu obtenir avec ce type d'investissement. Nombreux sont ceux qui ont même perdu une partie de leur capital.

La solution des assureurs est simple: le transfert de ce risque sur les assurés. Ainsi la compagnie d'assurances n'a plus à garantir un taux d'intérêt difficile à couvrir. Mais il ne faut pas se leurrer. Si les experts financiers des compagnies d'assurances rencontrent des difficultés à obtenir du rendement, les consommateurs n'y parviendront pas non plus.

Quelle est la meilleure solution pour le client?

C'est une question à laquelle chacun doit apporter sa propre réponse. Il est indispensable d'entreprendre une réflexion sur le but recherché lorsque vous voulez constituer un capital épargne dans le cadre d'une prévoyance. Le rendement ou bien la garantie d'avoir ce capital à disposition? Les types de produit sont singulièrement différents, selon la stratégie souhaitée, et plusieurs avis sont peut-être nécessaires pour s'assurer du bon choix.



Une compagnie d'assurances voit sur le long terme»

Fabrice Geinoz